



CONSEIL CONSULTATIF POUR
LES EAUX OCCIDENTALES
SEPTENTRIONALES

NORTH WESTERN
WATERS
ADVISORY COUNCIL

CONSEJO CONSULTIVO PARA
LAS AGUAS
NOROCCIDENTALES

PROCES-VERBAL

GROUPE DE DISCUSSION SUR LE BAR (GDBar)

The Main Conference Centre – Dublin Castle

Jeudi 15 septembre 2016

13h30 – 16h30

1. Accueil et présentations

Le président intérimaire, Jim Portus (qui remplaçait Barrie Deas qui avait envoyé ses excuses), a accueilli les participants à la réunion. La liste de tous les participants est annexée à ce procès-verbal.

L'ordre du jour¹ a été adopté tel qu'il a été rédigé. Le point d'action de la dernière réunion à Paris (Février 2016) a été accompli, avec l'organisation d'une réunion du groupe de rédaction de recommandations sur le bar en mars 2016.

2. Recommandation du CC EOS de mai 2016 – et réponse de la CE

Sur la base du travail du groupe de rédaction de recommandations, une recommandation cadre a été formulée et envoyée à la commission, et le CC EOS a reçu une réponse sur la présentation de réponse le 8 juillet 2016 ([lien](#)).

La réponse de la commission mentionnait les points suivants à prendre en considération en vue de l'élaboration de futures recommandations.

- a. Conséquences de l'inclusion du stock septentrional² dans le PPA des EOS
Le secrétariat (Barbara Schoute) a expliqué que bien que selon la recommandation scientifique le stock se distribue du sud de la mer du Nord à la mer Celtique, la Commission a indiqué qu'elle prévoit que le stock soit inclus au plan pluriannuel pour les EOS. Le groupe de discussion du CC mer du Nord pour le bar a été informé de la réponse de la commission mais n'avait rien à ajouter à ce point.
- b. Informations relatives aux captures et rejets pour le CSTEP
Le président a indiqué que selon son expérience en 2016, les débarquements britanniques avaient chuté, et des flottes avaient été déplacées pour cibler des stocks différents. L'industrie française avait eu des expériences identiques, par exemple les

¹ Tous les documents pertinents à la réunion peuvent être consultés sur le site web du CC EOS : [lien](#)

² Stock du nord = Divisions 4.b–c, 7.a, et 7.d–h (Recommandations du CIEM : [lien](#)),
Stock du sud dans les divisions 6.a, 7.b, et 7.j (Recommandations du CIEM : [lien](#))

débarquements du 1^{er} semestre en 2016 dans le nord étaient inférieurs d'environ 75% comparé à ceux de 2012. Ils ont noté qu'Ifremer a recommandé que si la mortalité par pêche devait être réduite de 30%, il fallait envisager une révision de la recommandation.

Le groupe autres intérêts a félicité l'industrie d'avoir atteint cette importante réduction des débarquements, mais a rappelé à la réunion que ces captures dépassaient considérablement la recommandation du CIEM. Les membres de l'industrie de la réunion ont indiqué que toute autre réduction des débarquements n'aurait aucun sens parce que cela signifierait le rejet des prises accessoires inévitables. Les équipages de pêche sont très mécontents de devoir rejeter du poisson de valeur et cherchent des preuves des avantages résultant des efforts de la gestion du bar mis en œuvre au cours des deux dernières années.

La commission (Robert Griffin) a également estimé que 75% de réduction des débarquements est une étape très importante, mais malheureusement la recommandation du CIEM pour une capture zéro signifie aucun bénéfice à court terme et il est important d'étudier le plan de gestion à long terme. Il a noté la différence entre les débarquements et les captures réelles, et qu'il serait utile de prendre en considération les informations relatives aux pratiques d'évitement fructueuses pour les futures décisions de gestion.

Les membres de l'industrie ont informé la réunion que la stratégie de pêche a complètement changée, même pour les chalutiers d'eau profonde et pélagiques. Cependant, certaines flottes dépendent d'une pêche au bar ciblée (par exemple 300 navires français), pour lesquelles il n'existe aucune option de capture alternative. L'industrie a souligné le fait que la mise en œuvre de la recommandation du CIEM aurait de graves effets socio-économiques pour de nombreuses communautés de pêche.

La commission a précisé que les mesures actuelles pour le bar tiennent compte des effets socio-économiques, c'est pourquoi la recommandation du CIEM n'a pas été strictement suivie. Les CC pourraient améliorer le développement futur de la gestion du bar en UE en informant la CE et les scientifiques des méthodes utilisées par les pêcheurs pour réduire la mortalité.

L'industrie a indiqué qu'il est important d'évaluer les résultats biologiques et socio-économiques des mesures actuelles, et de répartir les résultats entre les stocks du nord et du sud. Il a été demandé au groupe des autres intérêts s'ils ont des suggestions eu égard à des mesures alternatives en vue d'améliorer la situation du stock.

Le groupe des autres intérêts a partagé son inquiétude au sujet des conséquences d'un possible effondrement du stock. Ils ont exhorté les membres de l'industrie à travailler ensemble de trouver et d'encourager des mesures supplémentaires pour rendre le stock et les communautés de pêche durables. A la lumière de la recommandation du CIEM, le stock doit avoir la possibilité de se reconstruire.

Le président a ramené le groupe à la discussion sur la nécessité d'avoir suffisamment de données pour l'évaluation de la situation du stock et des mesures de gestion. La réunion a convenu que le manque de données sur les captures est une source de préoccupations, mais il a été noté que d'autres facteurs tels que la qualité de l'eau et le changement climatique peuvent également provoquer des changements dans (la distribution du) le stock. Il sera nécessaire de demander un examen complet de la distribution du stock.

La commission a souligné la nécessité de direction de la part des parties prenantes pour ce stock. Tenant compte de la recommandation scientifique, la commission a été forcée de mettre en œuvre des mesures à court terme, mais serait bien aidée par des recommandations sur la manière de procéder à plus long terme.

c. Propositions d'essais de sélectivité pour les pêcheries spécifiques

Le président a demandé au groupe s'il existe d'autres rapports sur l'amélioration de la sélectivité, en particulier si l'on considère que la règle de 1% de prises accessoires cause de gros problèmes aux chalutiers. Les membres de l'industrie ont noté qu'aucune autre action n'a été prise parce que l'évitement des captures est considéré beaucoup plus immédiat et efficace que la relâche des filets et les rejets qui pourraient ne pas être réduits à zéro.

d. Identification des zones de reproduction et des pêcheries associées (gestion)

Les membres de l'industrie ont indiqué que le bar est une espèce très mobile et qu'il serait pratiquement impossible de déterminer des zones spécifiques de concentration du bar auparavant. L'évitement repose sur les connaissances locales et une fois qu'une prise révèle des prises accessoires inattendues de bar, la zone peut être évitée temporairement, mais en raison de sa haute mobilité le stock peut se déplacer rapidement.

Une suggestion a été faite pour proposer une procédure formalisée visant à informer l'industrie à propos des zones locales de bar qui doivent être évitées temporairement comme cela est fait pour le cabillaud (Fermeture en temps réel, FTR). L'industrie a reconnu la nécessité d'informer les pêcheurs locaux des zones qui doivent être évitées à cause des captures de bar, mais a souligné que la mobilité du stock supérieure par exemple à celle du cabillaud, rend très difficile la mise en place d'une procédure de FTR. La distribution mobile et inégale, du stock produit un certain niveau de prises accessoires inévitables par capture, et la réduction actuelle de captures est due au fait que les pêcheurs sortent des zones à forte concentration de bar après ce genre de prise. Les membres de l'industrie estiment qu'il en va des pêcheurs d'optimiser leur comportement d'évitement, mais que ceci ne pourra jamais éviter 100% de captures.

e. Evaluation de saisons de fermeture alternatives pour les filets dérivants de 110 mm

Ce point sera traité au point suivant de l'ordre du jour.

f. Pêcheries de plaisance – propositions de gestion concrètes

Le président a demandé au représentant de la pêche de plaisance s'il souhaitait ajouter certains aspects pour améliorer le cadre de recommandation. Le représentant de la pêche de plaisance (John Crudden) a informé la réunion qu'un certain nombre de projets des états membres ont démarré en 2016 pour recueillir des données de la pêche de plaisance. Un projet pilote est en cours aux Pays-Bas et en Belgique et deux projets pilotes irlandais recueillent des informations ainsi qu'un projet danois qui utilise des données de téléphones portables. Aucune base de données n'est disponible pour l'instant pour ces projets.

L'industrie de la pêche a commenté qu'il devrait y avoir une distinction précise entre les pêcheries commerciale et non-commerciales. Les pêcheurs plaisanciers qui vendent leur capture aux restaurants par exemple, sont des braconniers, et il faut faire appliquer les

règles. En France, des gardes ont été nommés pour améliorer la mise en vigueur pour les débarquements des pêcheurs plaisanciers et la vente de leurs captures.

3. Progrès avec les partenariats industrie – science

Lisa Readdy (CEFAS, UK) a présenté une concernant l'évaluation sont le manque d'estimations des captures de plaisance et des rejets de l'industrie de la pêche. Un benchmark est prévu en 2017, et les membres du CC EOS sont invités à s'inscrire vue d'ensemble des derniers éléments scientifiques sur le bar. Les principales incertitudes auprès du secrétariat du CIEM.

Un certain nombre de projets de partenariats pêcheries-science (FSP) sont en cours. Des essais de sélectivité ont été faits pour les filets maillants qui ont révélé qu'une taille de maillage de 120 mm démontrait un évitement optimal des bars en dessous de la TMRC de 42 cm. Une étude des chaluts a également été effectuée et un panneau à mailles carrées attaché sur toute la circonférence du filet s'est avéré réduire considérablement les captures de poissons trop petits. En outre, des programmes d'étiquetage sont en cours en coopération avec Ifremer (Bargip) pour mieux comprendre les schémas de mouvement du(es) stock(s), et aussi découvrir les zones de reproduction. Les informations sur les zones de reproduction autour des côtes françaises manquent de précision. Les résultats des programmes doivent être publiés fin 2016.

Les principaux problèmes du bar sont associés à la biologie du stock, ce qui le rend vulnérable en raison de sa croissance lente et d'une maturité relativement tardive, associés à l'expansion des pêcheries de bar au fil du temps, en particulier après le recrutement élevé de 1989. C'est une ressource partagée entre la pêche commerciale et la pêche de plaisance et les données de capture sont estimées incertaines pour les deux. Mme Readdy a souligné la nécessité de davantage d'informations sur l'impact de l'obligation de débarquement ainsi que de la survie après remise à l'eau.

Des représentants de l'industrie ont estimé que les études présentées sont très pertinentes et que les pêcheurs seraient heureux d'apporter des données à la procédure scientifique, mais ils ne sont pas certains du genre de données recherchées par les scientifiques de la part des pêcheurs. Ils ont également remis en question les changements en matière d'évaluation entre les années, en particulier les changements en matière d'intervalles de confiance (incertitude) autour des évaluations de biomasse.

Mme Readdy a demandé aux pêcheurs et aux pêcheurs de plaisance de fournir des informations sur toutes les captures et a souligné la nécessité d'informations sur les flottes côtières. Elle a expliqué que l'amélioration des évaluations par le biais de la procédure de benchmark signifie désormais que les scientifiques en savent davantage à propos du niveau d'incertitude que par le passé, quand n'était pas calculé.

Le secrétariat a demandé à Mme Readdy s'il serait possible d'envoyer un appel aux données aux pêcheurs en préparation du benchmark. Mme Readdy a considéré que les appels aux données sont normalement mis en place pour la provision de données en fonction de bases de données nationales, ce qui signifie que les scientifiques savent exactement quel type de données sera fourni. Dans le cas des pêcheurs, les données en possessions des pêcheurs ne sont pas claires et donc un appel aux données serait difficile à élaborer. Le secrétariat a noté que cela signifie que les pêcheurs ne savent pas quelles données sont nécessaires, et les scientifiques ne savent pas quelles données sont disponibles, donc une traduction serait utile. Mme Readdy a invité toutes les parties prenantes concernées à participer à l'atelier

d'évaluation des données (DEWK) mis en place pour analyser toutes les données disponibles en préparation de la réunion de benchmark.

Du côté de l'institut français, Ifremer (Mickael Drogou) a informé le secrétariat qu'un programme d'étiquetage important est en cours, ce qui signifie qu'ils ne peuvent pas encore offrir de conclusions sur la structure du stock. En outre, ils ont élaboré une étude scientifique des frayères de bar, pour laquelle le financement n'a pas encore été trouvé.

Aucune autre information sur les études scientifiques étudiant les pêcheries de plaisance n'a été présentée.

4. Planning et termes de référence pour un groupe de rédaction de recommandations (GRR)

Le président a esquissé le cadre temporel au sein duquel le CC EOS pourrait donner des recommandations sur les décisions de gestion de la commission et des états membres pour 2017.

- Contribution pour la réunion de novembre du CSTEP – avant fin octobre
- Contribution pour le Conseil de décembre – avant fin novembre

La commission a indiqué que la proposition pour le Conseil de décembre serait disponible avant fin octobre. M. Griffin a souligné que davantage d'informations sur les effets socio-économiques et l'évitement efficace pourraient faciliter de meilleures conclusions au Conseil. En général, la commission n'envisage pas de moratorium, mais se concentre sur la gestion d'une faible mortalité par pêche du bar.

Il a été demandé à la réunion s'il existe des points spécifiques qu'ils souhaitent proposer par un groupe de rédaction de recommandations sur la discussion. Un exemple viserait à demander au CSTEP d'évaluer les effets des FTR pour le bar, en fonction des informations de l'industrie (indiquant que ça pourrait ne pas marcher en raison de la mobilité du stock) et de l'expérience du plan de reconstitution du cabillaud.

L'idée de transposer des mesures de gestion entre les stocks inquiète l'industrie française qui se demande comment/si ça va marcher et les implications des zones fermées sur la pêche mixte, et pêcheurs artisanaux côtiers. Ils ont souligné que les FTR ne peuvent fonctionner que sur la base de l'auto-échantillonnage par les pêcheurs, utilisant pleinement les connaissances des pêcheurs. Les groupes des autres intérêts ont convenu qu'il est vital d'utiliser les connaissances des pêcheurs pour élaborer des plans de gestion efficaces.

La commission a noté que les FTR provoqueraient inévitablement le déplacement de l'effort de pêche, ce qui pourrait avoir des effets secondaires spécifiques. Si le CC EOS voulait demander au CSTEP une évaluation des effets des FTR pour le bar, il faudrait une demande spécifique avec une description complète de la mesure.

Le président a suggéré que faute d'un accord sur une évaluation des FTR, il serait au moins important de demander une évaluation des mesures de gestion actuelles.

L'industrie française a noté qu'une augmentation du recrutement a été observée dans l'évaluation du stock de bar, ce qui suggère que les mesures prises au cours des deux dernières années avaient été fructueuses. Les opinions divergent sur l'élaboration de propositions relatives aux FTR, ce qui selon l'opinion de certains nécessiterait davantage de temps pour les

développer en fonction des connaissances et de l'expérience des pêcheurs, tandis que d'autres avançaient que les FTR pourraient avoir des effets négatifs et ne pas beaucoup contribuer aux mesures déjà en place.

Le président a conclu que compte-tenu des différences d'opinion il n'est pas possible de rédiger une demande d'évaluation de nouvelles mesures. Il a suggéré qu'il pourrait être demandé au GRR de rédiger un courrier précisant les conclusions des réunions précédentes sans proposer de nouvelles mesures mais soulignant la nécessité d'évaluer d'abord les mesures existantes. Ceci a été convenu à l'unanimité.

5. Résumé par le président de séance des actions convenues et décisions adoptées

Le groupe de discussion a demandé au groupe de rédaction de recommandations d'élaborer un courrier du CC EOS basé sur les conclusions de la réunion, à envoyer à la commission et aux états membres en préparation du conseil de décembre.

Document du CC EOS Président: Jim Portus Rapporteur: Barbara Schoute
--

Annexe 1 – Liste des Participants

Membres de CC EOS		
Jim Portus		South Western Fish Producer Organisation
Marina Le Gurun		Blue Fish
John Crudden		European Anglers Alliance
Debbie Crockard		Seas at Risk Organisation
Vera Coelho		The Pew Charitable Trusts
Julien Lamothe		Association Nationale des Organisations de Producteurs
Paul Françoise		Comité Départemental des Pêches et des Élevages Marine: CDPMEM 14
Romain Le Bleis		Comité Départemental des Pêches Maritimes et des Élevages Marins du Finistère
Manu Kelbérine		Comité Départemental des Pêches Maritimes et des Élevages Marins des Côtes d'Armor
Caroline Gamblin		Comité National des Pêches Maritimes et des Élevages Marins
Daniel Lefèvre		Comité Régional des Pêches Maritimes et des Élevages Marins de Basse Normandie
Olivier Le Nezet		Comité Régional des Pêches Maritimes et des Élevages Marins de Bretagne
Pascal Coquet		Comité Régional des Pêches Maritimes et des Élevages Marins de Haute-Normandie
Olivier Leprêtre		Comité Régional des Pêches Maritimes et des Élevages Marins du Nord / Pas de Calais / Picardie
Richard Brouzes		Copeport Maree OPBN
Francois Hennuyer		FROM Nord
Franck Le Barzic		OP COBRENORD
Marc Ghiglia		Union des armateurs de la pêche en France
John Woodlock		Irish Seal Sanctuary
Geert Meun		Stichting van de Nederlandse Visserij / Dutch Fisheries Organisation (2)
Stephan Beaucher		Fundació ENT
Liane Veitch		ClientEarth
Paul Fletcher		Scottish Fishermen's Federation (1)
Mike Park		The Scottish White Fish Producers Association (1)
Observateurs		
Dimitri Rogoff		Comité Départemental des Pêches et des Élevages Marine: CDPMEM 14
Lisa Readdy		CEFAS
Dana Miller		Oceana
Gonzague de Moncuit		Ministère d'environnement, énergie et mer
Maeve White		Department of Agriculture, Food and the Marine
Jonathan Shrives		European Commission
Robert Griffin		European Commission
Mathieu Vimard		OPN
Edward Fahy		Eatenfishsoonforgotten.com
Vincent Lamidel		Comité Régional des Pêches Maritimes et des Élevages Marins de Haute-Normandie
Secrétariat CC EOS		
Conor	Nolan	Executive Secretary
Barbara	Schoute	Deputy Executive Secretary
Sara	Vandamme	Project Development and Communications Manager
Aoibhín	O Malley	Financial Administrator and Event Manager